

le 28 juin 2017

LE CNPA CONSOLIDE SON METIER DEDIE AUX « VEHICULES HISTORIQUES »



Le CNPA participait les 24 et 25 juin, à deux événements fédérateurs du milieu des véhicules anciens et historiques : le Grand Prix de Tours et le salon AutAu Pharo à Marseille. L'occasion d'échanger avec les professionnels sur les sujets d'actualité du métier et de lancer de premières actions concrètes.

Le CNPA a profité de sa présence au Grand Prix de Tours pour réunir ses adhérents et présenter ses axes de travail afin d'accroître la reconnaissance d'un métier qui rencontre de nombreuses difficultés. Participaient notamment à cette réunion le Président du métier, Michel Loreille, également organisateur du Grand Prix et Denis Bernier, Président du CNPA région Centre, Corinne Guillaut, Présidente de l'Indre-et-Loire et Philippe Renou, Président de l'Eure-et-loir.

Deux nouveaux CQP

Les adhérents ont ainsi pris acte de la décision de la Commission Paritaire Nationale de l'ANFA de créer deux qualifications pour les véhicules anciens :

- « Mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques »
- « Carrossier tôlier formeur véhicules anciens et historiques »

Les professionnels présents ont salué cette avancée importante pour la sauvegarde des savoirs faire pour les véhicules anciens et se sont portés volontaires pour participer à la création des référentiels de formation.

Des dossiers prioritaires

Afin de faire connaître ce métier et ses spécificités, le métier a décidé de travailler à la création et la diffusion de vidéos didactiques sur la profession. Côté lobbying, une proposition de suppression de la TVS sur les véhicules anciens détenus par les entreprises, qui constituent davantage un élément d'identification de l'activité au même titre qu'une enseigne, sera portée auprès des parlementaires. Le métier rejoint par ailleurs le combat mené depuis de nombreuses années par le CNPA pour faire entendre la voix des réparateurs et les défendre des pratiques abusives des assureurs ou des experts.

Un salon réussi à Marseille

Le CNPA tenait également un stand au salon AutAu Pharo à Marseille, lors duquel plus de 100 véhicules ont été exposés. Le salon a attiré un millier de participants. Le Président régional du CNPA, Patrick Chatrieux, a inauguré la soirée de gala le samedi soir, devant plus de 250 personnes. Le CNPA a pu profiter de ce salon pour faire connaître les services qu'il peut proposer aux professionnels de la réparation de véhicules anciens.

Quelques rappels :

Annoncée en novembre 2016 à Lyon, la création officielle du métier dédié à la réparation et l'entretien de véhicules historiques a eu lieu en février 2017, au moment du salon Rétro Mobile.

Peuvent adhérer au métier les professionnels de :

- Achat/Vente de véhicules anciens ;
- Restauration/Réparation de véhicules anciens ;
- Selliers-garnisseurs de véhicules anciens ;
- Carrossiers spécialisés dans les véhicules anciens ;
- Vente de pièces pour véhicules anciens ;
- Reconstructeurs de moteurs, d'organes ou de parties mécaniques pour véhicules anciens ;
- Fabrication de pièces pour véhicules anciens ;
- Organisateurs de courses automobiles et d'évènements autour des véhicules anciens ;
- Location de véhicules anciens
- Experts en véhicules anciens

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 140 000 entreprises de proximité et 400 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.